



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

---

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Pour diffusion immédiate*

### **Mesures mises de l'avant concernant l'eau potable**

**Saint-Joseph-du-Lac, le 6 février 2023** - depuis les dernières semaines, de nombreux épisodes d'eau brune ont été recensés à différents endroits dans le réseau de distribution. Ces épisodes découlent de diverses sollicitations du réseau, notamment l'utilisation de grands débits d'eau pour l'extinction de feux.

#### **Les récents enjeux**

Le 15 décembre dernier, une surtension sur le réseau électrique a eu pour effet d'endommager significativement plusieurs composantes électriques de la station d'eau potable. De ce fait, pour une longue période, le système de filtration du manganèse fut inopérant. Par voie de conséquence, une quantité importante de manganèse s'est accumulée dans le réseau de distribution de sorte qu'à chaque petite sollicitation du réseau, plusieurs citoyens recensent des épisodes d'eau brune. Cette situation est inacceptable et requiert la mise en place de solutions permanentes.

#### **Mesures mises de l'avant à court et à moyen terme**

Bien que des opérations de rinçage unidirectionnel ne soient pas compatibles avec la saison hivernale, la Municipalité doit tout de même procéder à des interventions de rinçage afin d'éliminer les résidus de manganèse présents dans le réseau de distribution. Durant ces rinçages unidirectionnels, il est inévitable que cela produise de l'eau colorée dans certains secteurs.

« Le conseil municipal et moi jugeons la situation actuelle inacceptable et considérons qu'il est nécessaire d'agir dès maintenant. Afin que tous les citoyens puissent bénéficier des avantages de l'usine de traitement du manganèse en tout temps, nous amorçons des démarches visant une 3e phase d'investissement pour doter le réseau d'un réservoir de rétention d'eau. Cette infrastructure aura pour bénéfice de réduire significativement les enjeux que recensent plusieurs citoyens. Les Joséphois et Joséphoises ne devraient pas subir des épisodes d'eau brune et nous sommes très sensibles à leurs préoccupations » - Benoit Proulx, Maire de Saint-Joseph-du-Lac

### **Implantation d'un réservoir d'eau potable**

Combinée au récent ajout d'une usine de traitement du manganèse, cette mesure regroupe de nombreux avantages tels que l'augmentation de la capacité de production, la soustraction du mangazur aux contraintes de pression excessives, l'optimisation et la stabilité du dosage de chlore, une autonomie de fourniture d'eau durant près de 17 heures et surtout le traitement au mangazur de 100% de l'eau distribuée aux citoyens. La réserve d'eau potable permettra de contrer des séquences de hautes et de basses pressions lors de périodes d'entretien sur des équipements de la station d'eau potable, lors des heures de consommation de pointe ainsi que lors des incendies. Les séances d'entretien inévitables ont généralement des incidences directes sur la turbidité de l'eau dans le réseau de distribution, ce qui ne sera plus le cas grâce à l'ajout du réservoir de rétention d'eau. En d'autres mots, ce projet permettra de diminuer significativement les avis d'ébullition préventifs sur le territoire et les épisodes d'eau colorée. Plusieurs étapes sont nécessaires à la construction d'un tel réservoir. En effet, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a déjà reçu l'aval du ministère des Transports pour la vente du terrain où se trouvera le réservoir. De plus, une rencontre a eu lieu la semaine dernière entre la députée provinciale, Mme Sylvie D'Amour et les maires de Pointe-Calumet et de Saint-Joseph-du-Lac pour discuter du financement de ce projet. La fin de la construction et la mise en service sont prévues au courant de l'année 2024.

Sachez que l'eau demeure potable sur l'ensemble du territoire et que vous serez avisés par le biais d'un appel automatisé si un avis d'ébullition préventif est en vigueur. Si vous êtes citoyens de Saint-Joseph-du-Lac, inscrivez-vous au système d'appels automatisés en créant votre profil sur le [portail citoyen](#). Veuillez noter que la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est désolée des désagréments que cette situation provoque. Les citoyens et citoyennes seront tenus au courant de toutes modifications quant à cette situation.

-30-

**Renseignements :**

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac  
Service des travaux publics  
450-623-1072, poste 222